

---

# Charles-André Julien ou le refus de l'injustice

---

Ghislaine Mathieu

**Un centre inter-universitaire international "Charles-André Julien" est en cours d'installation à Paris. Parmi ses objectifs figure d'abord la création d'un prix annuel au nom du grand historien de l'Afrique du Nord, infatigable artisan de la décolonisation. Ce prix viendra récompenser les meilleures maîtrises universitaires présentées de part et d'autre de la Méditerranée; des travaux qu'il aurait aimé lui-même diriger, lui qui fut professeur à la Sorbonne et ancien doyen de la faculté des Lettres Modernes de Rabat. Créé en décembre 1992, au moment où se déroulait à la Sorbonne un colloque très suivi auquel ont participé de nombreux intervenants tant français qu'originaires des différents pays du Maghreb, ce centre sera équipé d'une banque de données, d'un service de publications et sera animé par l'ambition d'une confrontation de l'expérience pédagogique de part et d'autre de la Méditerranée afin de déboucher sur l'élaboration commune de manuels destinés à l'enseignement.**

Charles-André Julien disait avoir vécu trois vies: celle de l'homme politique, celle de l'universitaire et celle de l'écrivain. Son engagement pour plus d'égalité, plus de respect humain, en a fait un homme d'action qui n'a pas hésité à "descendre dans l'arène".

«Je n'ai jamais été complètement un professeur, ni complètement un historien, ni complètement un homme politique. J'ai peut-être mêlé les diverses activités et je crois que dans chacun de ces domaines, cela se ressent.» Il a cependant eu un seul espace qui fut aussi son champ de recherche: le monde des opprimés.

Comment résumer un parcours si long, si riche, si divers, sinon en abordant une

face plutôt qu'une autre? Une pensée anti-coloniale maintenue pendant plus de trois quarts de siècle est peut-être ce qui permet le mieux de saisir la personnalité de Charles-André Julien. Cette pensée à laquelle il ne renoncera jamais l'entraîne dans un parcours qui peut présenter d'apparentes ruptures; en fait Charles-André Julien est un homme de principes et apparaît avant tout comme un rebelle à tous les embrigadements.

Charles-André Julien date sa découverte de l'injustice avec l'affaire Dreyfus: son père, professeur de lycée en province, persuadé de l'innocence du capitaine, prit publiquement position en sa faveur et organisa des réunions publiques à cet effet. Il prévint solennellement ses enfants des conséquences inéluctables: ils seraient insultés, menacés au lycée, mais ils devaient en être fiers... Charles-André Julien avait alors six ans! Lorsqu'il évoquait ce souvenir d'enfance, il insistait sur le fait qu'un enfant de six ans pouvait avoir cette perception de la justice et estimait être resté, depuis sa prime enfance, imprégné de ces idées-là.

Mais l'influence déterminante avait été celle de Jean Jaurès, ami intime de son père, qui était entré dans l'affaire Dreyfus en 1898, au moment de la création de la Ligue des droits de l'Homme. L'affection et l'admiration, mêlées aux souvenirs d'enfance furent le ferment de tout l'itinéraire de Charles-André Julien. Sa révolte contre l'injustice et sa foi en la justice vont l'amener à s'engager dans toutes les causes qui lui paraissent justes. A la fois militant anti-colonialiste et féministe, historien novateur et auteur prolifique, pédagogue, homme politique, il apparaît comme un hérétique. Il a d'ailleurs conservé de son éducation protestante certains traits de comportement. Ne disait-il pas: "Je ne crois pas en Dieu car je n'éprouve pas le besoin de croire, mais je reste attaché à l'éthique protestante."

Son premier contact avec l'Algérie — il avait quinze ans et son père venait d'être nommé à Oran — est un détonateur: il découvre la situation d'injustice faite aux "indigènes". Cela va le mener, dès l'âge de dix-huit ans, au socialisme; et il sera, en 1919, le premier élu socialiste d'Algérie.

Mais deux ans auparavant, en 1917 — il avait alors 26 ans — il avait été élu président de la fédération algérienne des Droits de l'Homme. Ce fait est capital dans l'itinéraire de Ch. A. Julien car il était alors exceptionnellement jeune pour présider non seulement une section, mais toute la fédération!

---

## Le Congrès de Tours

---

L'année 1917, année charnière de la Première Guerre mondiale, a été l'année où toute l'horreur de la guerre s'est révélée et où se sont manifestés les courants pacifistes qui vont nourrir l'admiration pour la révolution russe et l'adhésion de nombreux socialistes membres de la Section française de l'Internationale ouvrière, au mouvement communiste. Ce fut le cas pour Charles A. Julien, mais ce ne fut pas sa seule motivation. En effet, la guerre a aggravé la répression qui pesait sur les "indigènes" algériens aussi bien que sur les Français, et liée à l'état de guerre, quoi qu'elle ait pris en Algérie des formes particulièrement aiguës et auxquelles Ch. A. Julien est tout spécialement sensible. Son militantisme en faveur des droits de l'Homme en Algérie tout entière signifiait d'abord la défense des droits individuels et collectifs des indigènes.

Lors du Congrès de Tours en 1920 qui voit l'éclatement des socialistes français et la création du Parti communiste français, Ch. A. Julien rompt avec la SFIO et choisit la voie communiste. Ce fut un choix pacifiste et plus encore un choix anti-colonialiste car c'est au Congrès de Tours qu'il a pu écouter le grand discours de Paul Vaillant-Couturier et rencontrer le tout jeune Ho-Chi-Minh qui apparut comme une grande figure du Congrès et qui a choisi, lui aussi, la Troisième Internationale. Ch. A. Julien est donc maintenant membre du Parti Communiste français dont il assure la propagande et l'organisation en Algérie.

En 1921, Ch. A. Julien est désigné pour faire partie de la Délégation du PCF au IIIème Congrès de l'Internationale communiste à Moscou. Le PCF avait alors pour secrétaire général Ludovic-Oscar Frossard, père d'André Frossard du Figaro.

Ce voyage en Russie offre à Ch. A. Julien maintes observations sur la société communiste en cours d'édification — il en fera le thème de plusieurs articles — et surtout le congrès sera pour lui l'occasion de se singulariser: toujours aussi intransigeant sur les principes et tenant toujours autant à sa question anti-coloniale! Mais l'Internationale ne lui a pas accordé assez d'intérêt. Certes, la question de la lutte anti-coloniale était l'une des conditions d'adhésion à l'Internationale Communiste, mais cela restait assez théorique et, par exemple, dans le cadre du PCF, on ne parlait pas beaucoup des colonies si on excepte la guerre du Rif au Maroc sur laquelle les prises de position communistes furent, en France, claires, actives et durement sanctionnées.

Dès son arrivée à Moscou, Julien avait fait des démarches auprès du bureau du Congrès pour mettre la question coloniale à l'ordre du jour. Il n'était le seul à batailler pour cette question. Lénine lui-même était prêt à la prendre en considération, mais comme élément auxiliaire, l'idée générale des marxistes étant que la révolution communiste ne pouvait être accomplie que par les prolétaires, c'est-à-dire les ouvriers industriels des pays développés. Et, comme on le fait souvent dans les congrès avec les intervenants qui dérangent, Julien put intervenir en fin de congrès, lorsque l'auditoire était fatigué et le temps consommé. Il contesta vivement le procédé, ce qui lui fut reproché par ses camarades français, mais il eut l'extrême satisfaction d'entendre Lénine le complimenter publiquement — et en français — quoi qu'il n'ait pas réussi à obtenir davantage.

De retour à Paris, il eut l'occasion de raconter ce qu'il avait vu et inquiété en Russie: «J'étais chargé de rapporter devant le Conseil national la nouvelle politique de la Russie. J'ai fait un exposé devant le Comité directeur, puis à la fin, le Secrétaire général m'a dit: "C'est épatant, mais on ne peut pas dire ça aux militants. Il ne faut pas qu'ils sachent qu'il y a du péril." Alors, poursuit Ch. A. Julien, je me suis tourné vers Paul Vaillant-Couturier et je lui ai dit: "Paul, pendant deux mois, nous avons été tout à fait d'accord, es-tu d'avis qu'on mente aux militants?" Il a baissé la tête sans me répondre. Alors j'ai dit: "Je rentre à l'Université".»

---

## Le Haut Comité méditerranéen et de l'Afrique du Nord

---

En 1936, Léon Blum et son gouvernement du Front populaire nomment Ch. A. Julien à la tête du Haut Comité méditerranéen et de l'Afrique du Nord. Après sa rupture avec le PCF, Julien avait en effet réintégré la "vieille maison" de la SFIO.

Ce comité, créé en 1935, avait un rôle modeste, son lien avec la présidence du Conseil ayant été jusque-là pratiquement nul. Aussi, en le confiant à Julien, déjà membre du Conseil supérieur des colonies et nommé en même temps chargé de mission pour les questions coloniales auprès du Président du Conseil, Léon Blum espérait-il pouvoir jouer à travers ce Haut Conseil un rôle d'arbitre pour toutes les décisions concernant les colonies. Avec le cumul de toutes ces fonctions, Julien devient le lien incontournable entre Léon Blum et l'ensemble des problèmes concernant les pays de la Méditerranée. Le Haut Comité sera d'une efficacité telle que les successeurs de Léon Blum ne voudront pas s'en défaire, quoi qu'ils n'aient pas su utiliser aussi bien cet irremplaçable instrument de travail...

Mais les travaux du Haut Comité n'ont pas pu déboucher sur les résultats que Ch. A. Julien et Léon Blum espéraient en raison de l'opposition acharnée de ceux que Julien appelait "les prépondérants", c'est-à-dire les grands propriétaires fonciers, la haute administration coloniale, les banques, la presse coloniale, etc. Les projets de Léon Blum et plus particulièrement le fameux projet Blum-Violette qui prévoyait d'étendre la citoyenneté aux Algériens avait suscité chez les "prépondérants" une telle fureur qu'il dut être abandonné. Toutefois, Julien a pu mettre en contact direct Pierre Viennot alors ministre des Affaires étrangères avec les nationalistes tunisiens destouriens et néo-destouriens, les nationalistes marocains, etc. De cette période, Julien disait que "ce que le Front Populaire a réalisé de plus important dans les colonies, c'était ce sentiment de dignité humaine que les nationalistes avaient pour la première fois"; c'était d'ailleurs ce sens-là que Julien donnait à son militantisme en faveur des droits de l'Homme.

Lorsqu'en 1958, Ch.-A. Julien quitte la SFIO avec deux de ses collègues, il fait perdre aux socialistes les bases très militantes de la Sorbonne où il était devenu professeur. Il adhère ainsi que Robert Verdier, au Parti socialiste autonome qui deviendra plus tard le PSU. C'est aussi dans ce contexte de la guerre d'Algérie que Julien décide de jouer un rôle plus important au sein de la direction de la Ligue des droits de l'Homme.

Membre du Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme de 1957 à 1963 donc en pleine Guerre d'Algérie, il décide de faire avancer les positions anti-colonialistes au sein de cette organisation, positions qui n'étaient pas très évidentes! Le thème de l'application du droit se heurtait chez certains des membres de l'organisation tout à fait éminents, tels que Paul Rivet ancien directeur du Musée de l'Homme, à une totale hostilité à l'indépendance de l'Algérie.

Ce qui peut paraître comme une succession de ruptures dans l'itinéraire de Ch. A. Julien montre au contraire la continuité de sa pensée, le caractère inébranlable de ses principes. Lorsqu'il quitte, en 1958, la SFIO de Guy Mollet, c'est une réaction de républicain et de démocrate qui ne cède pas sur les principes.

Cette crise du "molettisme" qui a suscité le départ de Julien de la SFIO, débute avec ce qu'on a appelé "les événements du 6 février 1956", c'est-à-dire un ensemble de manifestations hostiles des Français d'Algérie qui ont refusé la nomination d'un nouveau gouverneur général. Dans les conditions que l'on connaît, le gouvernement de Guy Mollet, recule devant ces pressions. Ce 6 février 1956 inaugure ainsi pour Ch. A. Julien et ses amis la crise de la SFIO. C'est la première grosse alerte dira l'un d'eux, Robert Verdier. Les épreuves suivantes seront les pouvoirs spéciaux attribués au Gouverneur général de l'Algérie (Robert Lacoste), qui, devant la montée de l'insurrection nationaliste algérienne, a abandonné de plus en plus ses prérogatives au bénéfice du pouvoir militaire. Pour Julien, l'inquiétude est grande: à la fois en

raison de la dégradation du régime démocratique où le pouvoir civil se montre incapable d'assurer sa prépondérance et de l'évolution tragique d'une affaire de décolonisation. Et la situation s'aggrave encore avec les rumeurs concernant la pratique de la torture et l'affaire de Sakkiet Sidi-Youssef.

Pour un homme comme Julien, l'arrivée au pouvoir, en 1958, du général de Gaulle signifie un double échec: en tant que Français et en tant que socialiste, encore qu'il ne séparait jamais les deux. C'est un échec sur le plan interne parce que, comme beaucoup d'hommes de gauche à cette époque, il éprouve les plus vives inquiétudes sur ce qui risque de se passer sur le plan politique en France, compte tenu des conditions de prise du pouvoir de de Gaulle en dehors de la légalité de la Quatrième République, et surtout porté par un problème de décolonisation. Car c'est à partir d'un mouvement que l'on peut qualifier d'insurrectionnel que de Gaulle devient chef du gouvernement. D'où une réaction très vive de refus de la part de Charles-André Julien.

Ch.-A. Julien évoquait toujours la guerre d'Algérie comme une douleur personnelle. C'est durant cette période qu'il devint, en tant que journaliste, la conscience de sa génération, selon l'expression de l'historienne Annie Rey. C'est lui qui a marqué cette poignée de militants que l'on accusait de trahison et qui tentaient d'arrêter la massacre. Ce faisant, il tentait aussi d'accélérer le processus de paix en jouant en coulisse un autre rôle, aussi essentiel: il continue à discuter avec ceux qui étaient devenus "l'adversaire". Il reçoit, par exemple, des membres du GPRA et maintient un contact avec Ferhat Abbas.

Ces contacts humains auxquels Ch.-A. Julien attachait beaucoup d'importance, il les avait inaugurés dès avant la Seconde Guerre mondiale, en faisant se rencontrer Habib Bourguiba et Pierre Viennot, le ministre des Affaires étrangères. Et il se souvenait avec émotion de deux de ses entretiens avec Mohamed V, dans le cadre du Comité France-Maghreb en 1953, alors que se préparait sa destitution et son remplacement par un sultan fantoche!

Après l'indépendance, le Sultan Mohamed V demandera à Ch.-A. Julien de fonder la faculté des Lettres Modernes de rabat. Durant ces années où il était vice-président du Comité France-Maghreb avec son ami Abderrahim Bouabid, ils rédigent un manifeste qui envisage la fin du Protectorat.

Véritablement "voyageur immobile", Ch.-A. Julien se veut à l'écoute de ses nombreux visiteurs: personnages célèbres du monde politique et intellectuel, mais aussi des enseignants, des personnes d'Afrique du Nord, des étudiants venus à Paris pour une thèse, autant de personnes venant lui demander conseil.

Charles-André Julien déclarait en mars 1979 à l'hebdomadaire *Nouvel-Observateur*: "Toute mon action passée m'impose de me soustraire à cette attitude qui me tape sur les nerfs et qui consiste à se culpabiliser, à croire qu'il faut tout admettre pour expier les fautes commises sous le régime colonial. J'assume toutes mes responsabilités en tant que citoyen français. Je reconnais qu'en balkanisant l'Afrique, en y créant de petits pays artificiels, nous y avons installé une instabilité chronique et dramatique. Mais je suis profondément énervé quand nos anciens amis qui sont actuellement à la tête de gouvernements indépendants, nous disent que nous n'avons pas à nous mêler de leurs affaires, qu'ils pensent comme ils ont à penser, que nous devons les laisser à leurs traditions et que c'est cela qu'ils veulent. Et pourquoi donc n'aurions-nous pas, aujourd'hui, le droit de les juger, de dire ce que nous pensons de telle ou telle politique, de telle ou telle action? Ils peuvent écrire

tout ce qu'ils veulent sur le racisme français qui est réel, sur la situation des immigrés ou contre la mentalité française. Mais moi, je veux pouvoir écrire aussi contre le manque de libertés, contre l'excision des fillettes par exemple, parce que pour moi, c'est un phénomène de domination du mâle que je condamne comme toutes les dominations. Et qu'on ne vienne pas me dire qu'il s'agit de traditions respectables! L'esclavage aussi était une tradition en Afrique et en océan Indien... Ces traditions ont disparu non seulement par la volonté propre des gens concernés mais aussi par la pression de l'opinion extérieure qui n'est jamais négligeable. C'est pourquoi, je continuerai à dire, vertement s'il le faut, ce que je pense. Et ce que je pense n'est pas gai. Dans certains de ces pays, au fur et à mesure que l'Etat s'affirme, le pouvoir est pris par des minoritaires qui, généralement, exploitent le peuple, à tel point qu'on en arrive à se demander avec angoisse si l'indépendance, telle qu'elle est aujourd'hui pratiquée n'engendre pas une forme d'exploitation aussi difficile à supporter que l'exploitation coloniale. Où est la liberté, où est la démocratie? De plus, cette situation déjà pénible lorsqu'elle est, si je puis dire intrinsèque, s'aggrave lorsque ces pays s'allient à de grandes nations qui les utilisent comme des pions, dans leur propre politique... C'est un bilan navrant!»

**Ghislaine Mathieu** est productrice d'émissions à France-Culture

#### **Principaux ouvrages de Charles-André Julien**

(2 septembre 1891 - 19 juillet 1991)

- *Histoire de l'Afrique du Nord*, dernière réédition: Payot, 1978.
- *L'Afrique du Nord en marche*, Juliard, 1972.
- *Le Maroc face aux impérialismes*, éditions J.A., 1978.